



REÇU
Par Alf Christian, 13:10, 11/03/2021

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 11 mars 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire **urgente** à Madame la **Ministre de la Santé** concernant **la commande de vaccins supplémentaires par un groupe hospitalier luxembourgeois**.

Selon plusieurs articles dans la presse nationale, le groupe hospitalier « Hôpitaux Robert Schuman » aurait commandé en initiative propre au moins 100.000 doses de vaccins contre le COVID-19. Toujours selon ces articles, le groupe hospitalier en question a formellement nié une telle initiative privée de sa part.

Dans ce contexte, nous voudrions avoir les renseignements suivants de la part de Madame la Ministre :

- 1. Le Ministère de la Santé est-il au courant d'une initiative privée du groupe hospitalier susmentionné pour commander des vaccins supplémentaires ? Dans l'affirmative, depuis quand le Ministère est-il au courant ?**
- 2. Une telle initiative privée du groupe hospitalier précité est-elle conforme à la loi sachant qu'elle détourne la commande commune de vaccins au niveau européen ?**
- 3. Dans le cas où une telle commande aurait en effet été effectuée, Madame la Ministre peut-elle me renseigner si les vaccins ont déjà été livrés ou, le cas échéant, quand ces vaccins devraient être livrés ?**
- 4. Quelles sont les conclusions que Madame la Ministre tire de cette affaire entourant la commande de vaccins par un groupe hospitalier privé et quelle est la suite qu'elle veut lui réserver ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Josée Lorsché
Députée

Marc Hansen
Député



Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

REÇU
Par Mlle Christian, 12-38, 12/03/2021

Luxembourg, le 12 mars 2021

Réf. : 837x2fdf9

Concerne: Questions parlementaires urgentes n°3829 du 11 mars 2021 de Madame la Députée Josée Lorschée et Monsieur le Député Marc Hansen et n°3831 du 11 mars 2021 de Madame la Députée Francine Cloener, Madame la Députée Cécile Hemmen et Monsieur le Député Mars di Bartolomeo.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de la soussignée aux questions parlementaires urgentes n°3829 du 11 mars 2021 de Madame la Députée Josée Lorschée et Monsieur le Député Marc Hansen et n°3831 du 11 mars 2021 de Madame la Députée Francine Cloener, Madame la Députée Cécile Hemmen et Monsieur le Député Mars di Bartolomeo concernant la "Commande de vaccins supplémentaires par un groupe hospitalier luxembourgeois".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Paulette Lenert
Ministre de la Santé



Réponse de Madame la Ministre de la Santé aux questions parlementaires urgentes n°3829 du 11 mars 2021 de Madame la Députée Josée Lorschée et Monsieur le Député Marc Hansen et n°3831 du 11 mars 2021 de Madame la Députée Francine Cloesener, Madame la Députée Cécile Hemmen et Monsieur le Député Mars di Bartolomeo concernant la "Commande de vaccins supplémentaires par un groupe hospitalier luxembourgeois".

La ministre de la Santé a connaissance des rumeurs circulant dans la presse concernant une éventuelle initiative autonome des Hôpitaux Robert Schuman en vue d'une commande individuelle de vaccins contre la Covid-19, initiative qui a cependant fait l'objet d'un démenti de la part des HRS.

La ministre n'est dès lors pas en mesure de confirmer qu'un contrat ait été conclu par l'hôpital respectivement par des représentants de l'hôpital avec un producteur de vaccins ou des fournisseurs potentiels directs ou indirects.

Des membres de la cellule de crise ont par ailleurs été approchés en relation avec des démarches en vue de la possible acquisition concertée de vaccins supplémentaires auprès de fabricants. Ces démarches n'ont cependant pas été concluantes.

Pour toutes ces raisons, les éléments permettant de charger le commissaire du Gouvernement aux hôpitaux de ce dossier font défaut.